

INADMISSIBLE...

HONTEUX !

ÉVREUX, le 8 juin 2026,

A la Maison d'Arrêt (MA) d'Évreux, la bêtise a pris des tournures inquiétantes !

Ce jour, un évènement d'une gravité particulière s'est produit à la MA d'ÉVREUX.

Après plusieurs mois d'absence consécutifs à un accident de travail survenu dans l'exercice de ses fonctions, puis un arrêt maladie, un de nos collègues s'est présenté à l'entrée de l'établissement afin de reprendre son service.

Pour rappel, cet agent n'a pas été victime d'un accident quelconque. Il a été blessé lors d'une intervention réalisée dans le cadre de ses missions. Autrement dit, il a payé physiquement son engagement professionnel, et continue de le payer psychologiquement aujourd'hui.

Pourtant, à son arrivée, l'accès à l'établissement lui a été purement et simplement refusé sur ordre du chef d'établissement et de son adjoint.

C'EST SCANDALEUX !

Notre collègue a donc été contraint d'attendre plus d'une heure devant la porte de son lieu de travail, sans considération, sans accompagnement et sans la moindre marque de respect à laquelle tout agent est en droit de prétendre.

Une situation qui est profondément choquante et humiliante pour un personnel qui a été blessé dans l'exercice de ses fonctions.

Il aura fallu l'intervention immédiate de l'Union Régionale **UFAP UNSa Justice du Grand-Ouest** auprès de la direction interrégionale pour que cette situation hors norme soit enfin débloquée et que notre collègue puisse accéder à l'établissement.

Pour l'**UFAP UNSa Justice** ce qui s'est passé ce matin, constitue une humiliation inacceptable et un signal extrêmement préoccupant envoyé à l'ensemble des personnels.

Lorsqu'une « chefferie locale » en vient à traiter de cette manière un agent blessé en service, la question n'est plus celle d'un simple dysfonctionnement. C'est celle de la capacité de cette « gouvernance » à garantir le respect élémentaire dû aux personnels.

Depuis de nombreux mois l'**UFAP UNSa Justice** alerte sur le climat social dégradé qui règne au sein de la MA d'Évreux. Les témoignages de personnels faisant état de pressions permanentes, de méthodes managériales contestables et d'un manque de considération envers les agents se multiplient.

Les événements de ce jour démontrent malheureusement que la situation continue de se détériorer.

Comment accepter qu'un agent blessé en service soit traité de cette manière ?

Comment comprendre qu'un personnel soit accueilli comme un indésirable lorsqu'il se présente à la porte de son établissement, alors qu'il a été traumatisé par ce qui lui est arrivé ?

L'**UFAP UNSa Justice** rappelle à « la chefferie » locale que la Maison d'Arrêt d'Évreux n'est pas une propriété privée. Cet établissement appartient à l'administration pénitentiaire et fonctionne grâce à l'engagement quotidien des personnels qui y exercent leurs missions dans des conditions souvent difficiles.

Les agents méritent le respect, la reconnaissance et la considération. Ils ne méritent ni l'humiliation, ni le mépris, ni les traitements dégradants auxquels certains semblent aujourd'hui s'être habitués.

L'**UFAP UNSa Justice** exige des explications sur les circonstances ayant conduit à cette décision incompréhensible et demande dès lors, que toute la lumière soit faite sur cet incident.

L'UFAP UNSa Justice considère que l'administration ne peut plus détourner le regard.

La protection de la santé et de l'intégrité psychologique des personnels est une obligation.

Face à la dégradation persistante du climat social et à la multiplication des situations dénoncées par les agents et par l'**UFAP UNSa Justice**, il appartient désormais à la direction interrégionale de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à cette souffrance au travail.

L'UFAP UNSa Justice demande donc à cette dernière d'évaluer sans délai les conséquences de ce mode de gestion sur les personnels et d'en tirer toutes les conclusions qui s'imposent, y compris en envisageant l'éloignement des responsables de l'établissement si cela apparaît nécessaire pour restaurer un fonctionnement serein, respectueux et protecteur des agents.

Plus largement, il devient urgent que la situation de la MA Évreux fasse l'objet d'une attention particulière de la part de l'administration afin que les règles, les valeurs du service public et le respect dû aux personnels soient enfin rétablis.

A vous chers collègues de cet établissement, n'ayez aucune crainte... N'ayez plus peur de ces méthodes qui n'ont rien à faire dans un établissement de la République !

Il est temps de dénoncer par écrit les faits. Ce qui se passe dans cet établissement doit se savoir !

L'UFAP UNSa Justice sera toujours présente à vos côtés, afin de vous protéger de cet autoritarisme... Et nous le ferons par tous les moyens.

« Qui sème le mépris, récolte la défiance »

*Pour le bureau local UFAP UNSa Justice
Le secrétaire local adjoint, Billy DORILAS*